



Action 2 : Création d'un centre de proximité de réhabilitation psychosociale	
Porteur(s) ou pilote de l'action	Catherine BONY (Cadre supérieure pôle de psychiatrie de l'adulte extra hospitalier - EPSMA) / Laurence DALCIN (Directrice adjointe LADAPT Aube)
Contexte et enjeux locaux	<p><u>Contexte :</u></p> <p>Il apparait dans l'Aube, un manque de dispositif qui dispense des soins de réhabilitation psychosociale sous la forme d'un programme prescrit.</p> <p>En effet, le virage ambulatoire génère une montée en charge des soins extra hospitaliers et de proximité où la déclinaison de la réhabilitation psychosociale n'est pas proposée aujourd'hui sous la forme d'un programme pour des patients en situation de rétablissement. Il manque également un dispositif destiné à des patients entre 20 et 30 ans, confrontés à une entrée dans la psychose mais non encore installés dans une pathologie, où l'objectif est de permettre un réinvestissement rapide de la sphère cognitive et interactionnelle.</p> <p>Une coordination entre les différents partenaires pour proposer des outils qui viseraient à accroître les habiletés sociales, la cognition et la réhabilitation est nécessaire pour arriver à proposer aux demandeurs un panel de soins de réhabilitation adaptés à leurs problématiques.</p> <p>Le Projet Régional de Santé inscrit également la mise en place de la réhabilitation psychosociale comme un des objectifs à atteindre pour la psychiatrie.</p> <p><u>Enjeux :</u></p> <p>Dans le domaine sanitaire :</p> <p>Faire un plateau technique sanitaire médico-social en conventionnant le déploiement d'outil et la participation de certains professionnels (neuropsychologue, infirmier SAMSAH...)</p> <p>Dans le domaine médico-social, associatif et autres partenaires :</p> <p>Les enjeux seront :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - de « remettre sur les rails de l'insertion sociale et professionnelle (ESAT, ESAT hors les murs, entreprise adaptée, LADAPT, CAP Emploi) » - de proposer des solutions de logements inclusifs (résidence accueil, appartements associatifs, Bailleurs sociaux, l'Aurore, et le pôle inclusion les Cytises ASSAGE...) pour les articuler étroitement avec certains projets de réhabilitation. - se coordonner dans le registre de la dispensation de la réhabilitation. - intervenir de façon durable dans le parcours des patients en voie de rétablissement. - cheminer vers l'évolution de l'autonomie. - fluidifier le parcours de vie/parcours de soins.
<p>Objectifs Stratégiques</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place des soins de réhabilitation, précoces et personnalisés, pour les personnes ayant des troubles psychiques et engagées dans une démarche de rétablissement. 2. Enrichir le travail en réseau et l'articulation des partenariats pour accompagner des patients dans un parcours de soins coordonnés et inscrire la personne accompagnée et sa famille dans une continuité au niveau de son parcours de vie 3. Enrichir et coordonner les activités de réhabilitation psychosociale sur le département avec les partenaires. 4. Positionner le centre de proximité dans une démarche de sensibilisation et d'information à l'égard du sanitaire, du médico-social, de l'associatif et autre partenaire. 5. Favoriser l'évolution de l'autonomie personnelle, le développement et le maintien d'un niveau optimal de qualité de vie et limiter le handicap fonctionnel.
<p>Objectifs Opérationnels</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Proposer un dispositif d'accès à un programme de réhabilitation psychosocial singulier ouvert à tous les patients et usagers du sanitaire, du médico-social, de l'associatif et autre partenaire et qui couvre l'ensemble du département 2. Promouvoir l'intégration sociale et familiale. 3. Maintenir les participants au programme au sein de la communauté dans des conditions les plus ordinaires possibles, de façon à limiter les conséquences sociales de la maladie, dont la stigmatisation.
<p>Étapes de mise en œuvre – Description</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Terminer l'état des lieux des compétences en soins de réhabilitation présentes chez les partenaires du département.</i> • <i>Mettre en place un centre de proximité départemental labellisé intervenant en articulation coordonnée avec tous les partenaires présents sur le parcours du patient.</i> • <i>Déployer la démarche en intersectoriel avec intervention de l'équipe dédiée au plus près des besoins et du lieu de vie du patient / usager : CMP, CATTP, lieux d'habitation, en articulation avec le sanitaire, le médicosocial, l'associatif et autre partenaire social. Un patient, ou un usager, pourra être adressé sur prescription médicale pour bénéficier d'un</i>

		<p><i>programme déployé sous la responsabilité du centre de proximité de réhabilitation psychosociale.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Après prescription, rencontre du psychiatre référent du centre de proximité, puis évaluation pluridisciplinaire. Des objectifs personnalisés et co-construits avec le patient seront posés.</i> • <i>Des outils de réhabilitation psychosociale maîtrisés par les partenaires pourront être sollicités s'ils s'inscrivent dans les besoins du patient ou de l'utilisateur.</i> • <i>Au sein de l'EPSMA, le socle de compétences sera commun aux différents intervenants, il se composera de différents outils qui intègrent la remédiation cognitive et l'entraînement aux habiletés sociales</i> • <i>Au terme de la prise en charge, un lien sera assuré avec l'équipe soignante de proximité ou avec les professionnels, différents partenaires situés sur le parcours du patient.</i> 					
Partenaires à associer		SAMSAH, SAVS, GEM, UNAFAM, Usagers, Famille, les organismes de formation (pour les formations suivantes : IPT, PRACS, Profamille, Mickael's Game, entretien motivationnel).					
Public visé		<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans): <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input type="checkbox"/> Tout public	<input checked="" type="checkbox"/> Professionnels de santé :..... <input checked="" type="checkbox"/> ESMS – PH et PA <input checked="" type="checkbox"/> ES <input checked="" type="checkbox"/> Elus <input checked="" type="checkbox"/> Partenaires sociaux (UDAF – CD/ASE- PJJ- CHRIS) <input type="checkbox"/> Autre :				
Territoire d'intervention		<input checked="" type="checkbox"/> Départemental <input type="checkbox"/> Infra-départemental Précisez : <input type="checkbox"/> Infrarégional (« Ante » région)					
Calendrier prévisionnel		✓ 1 ^{er} semestre 2021					
Financement		Financeurs et montants					
		BP annuel	BP Total	Financement ARS annuel (P ou NP)	Financement ARS pluri annuel (préciser X ans) :	Origine du financement (enveloppe et CRB le cas échéant) Préciser :	Autres financeurs potentiels Préciser :

	Personnel	194 000	970 000				
	Equipement	47 100	47 100				
	Montant	241 100€	1 017 100€	€	€	€	€
	<p>Ressources humaines</p> <p><i>1 ETP IPA, 2 ETP Infirmiers, 0,50 Neuropsychologue, avec la participation des professionnels du social et médico-social</i></p> <p>Moyens matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 véhicules pour assurer les missions au niveau du territoire. - 3 ordinateurs portables pour les prises de notes sur le lieu de déploiement des démarches de réhabilitation psychosociales et l'actualisation du dossier patient. - 1 ordinateur fixe dans chaque bureau aménagé pour le médecin et les psychologues... - Le matériel de test pour psychologue et neuro psychologue. - 1 téléphone fixe et 2 téléphones portables. - Locaux sont existants (ceux de l'EPSMA). <p><i>Les cinq formations sont prises en charge par l'EPSMA</i></p>						
	<p>Indicateurs de processus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de professionnels formés aux soins de réhabilitation au sein des équipes en place. • Nombre de professionnels opérationnels pour la déclinaison de programme • Date de la diffusion de l'information aux différents partenaires <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouveaux patients bénéficiant d'un parcours de réhabilitation psychosociale. • Nombre de patients ayant bénéficié, dans l'année, des différents programmes proposés. • Nombre de partenaires sociaux et médico sociaux parties prenantes du parcours de réhabilitation psychosociale (coopération formalisée). • Nombre et qualité des acteurs ayant orienté des patients pour une prise en charge en réhabilitation psychosociale. • Nombre de familles et d'aidants ayant bénéficié d'un programme de psychoéducation. 						
	<p>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</p>						
	<p>Partenaires associés à la rédaction de la fiche action</p> <p>ARS, UNAFAM, LADAPT, ASSAGE Pôle Inclusion, Professionnel Ressource Handicap Psychique.</p>						